

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JALLE EAU BOURDE

CANÉJAN
CESTAS
SAINT JEAN D'ILLAC

Le 11 Mai 2022

Monsieur Pierre DUCOUT
Président

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Mardi 17 Mai 2022 à 19h00 à la Salle du Conseil – Hôtel de Ville de CESTAS

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION GENERALE

N° 2022/3/1. Création d'un comité social territorial commun entre la Communauté de Communes Jalle-Eau- Bourde, une Commune adhérente et un établissement rattaché

COMMUNICATION

N° 2022/3/2. Décisions prise en application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous remerciant par avance de retenir cette date et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma chère collègue, Mon Cher Collègue, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président - Pierre DUCOUT

